

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES 1^{er} → 8 DÉCEMBRE 2022

GARDIEN-NES, ATE ENTRETIEN, AREM SANS NOUS PAS D'ÉCOLE QUI FONCTIONNE ET POURTANT SI PEU DE RECONNAISSANCE...



LA FSU TERRITORIALE
PARIS

Avant de devenir fonctionnaire avec des possibilités de carrière limitées et des primes bien faibles, voire il n'a pas si longtemps inexistantes pour la majorité d'entre nous, **nous avons été souvent contractuel.les ou vacataires pendant des années, parfois à temps incomplet non choisi.** Par centaines nous subissons encore des conditions d'emploi précaires alors qu'il est possible de transformer de nombreux postes en emplois de fonctionnaires, d'augmenter le temps de travail de celles et ceux qui sont à temps incomplet.

Ce n'est pas nos métiers qui veulent ça mais bien, malgré de beaux discours, une forme de mépris et de manque de considération de la part de la Ville de Paris depuis de trop longues années.

C'est ce que combat le syndicat SUPAP-FSU depuis sa création dans les écoles en 2013 et comme le montre un certain nombre de succès obtenus pour nos métiers.

Un syndicat, ça peut et ça doit être utile et pour nous aider à peser encore plus auprès de la Ville de Paris, nous vous invitons à voter nombreuses et nombreux aux élections professionnelles pour nos listes de candidat.es SUPAP-FSU.

NOTRE ACTION DEPUIS 10 ANS POUR LES ATE, LES AREM ET LES GARDIEN-NES

→ Des temps partiels à 70% et 60% pour tous les métiers depuis 2022.

→ Un nouveau règlement de service nettement amélioré en 2017 pour les gardien.nes (soirées et week-end libérés, plus de congés, un temps de travail annuel réduit de plusieurs centaines d'heures).

→ Le maintien des conditions d'occupation des loges pour les gardiens en poste (charges).

→ La possibilité pour les gardien.nes de poser 5 jours de congés en période scolaire

→ 150 postes d'ATE contractuels renforts pendant la crise sanitaire pour 6 mois (juin-novembre 2020) puis 100 postes supplémentaires pour 6 mois (janvier-juin 2021).

→ L'augmentation de 280 euros par an de la prime IFSE pour 1 175 ATE contractuels depuis mai 2019.

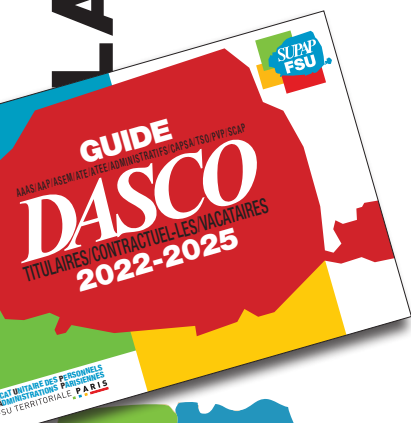
→ La possibilité d'accompagnement syndical pour les entretiens hiérarchiques (en plus des entretiens disciplinaires)

→ L'augmentation du remboursement de transport pour les contractuels à moins de 50% (25% du titre de transport remboursé contre 12,5% avant).

DES AVANCÉES dans le cadre d'un plan de déprécarisation encore insuffisant:

• 485 CDD de 3 ans renouvelables donnant accès à un CDI après 6 ans pour les AREM actuellement en contrats courts;

• des titularisations d'ATE en 2023 pour la mise en œuvre de brigades de remplacements.



U.
FSU.

ensemble & engagé-es
AU QUOTIDIEN

SUPAP-FSU 6 rue Pierre Ginier 75018 Paris / syndicat.supap-fsu@paris.fr / 01 44 70 12 80

NOS REVENDICATIONS POUR LES ATE ENTRETIEN, LES AREM ET LES GARDIEN-NES

ATE et AREM :

- Réduction du temps de travail pour une meilleure reconnaissance de la pénibilité du métier.
- Mise en place de brigades volantes de titulaires ATE dans les CASPE permettant d'assurer tous les remplacements des collègues absents (congs, formation, maladie...).
- Augmentation du régime indemnitaire (IFSE).
- Réduction des surfaces à nettoyer par agent.
- Professionnalisation des conditions d'exécution du nettoyage pour améliorer les conditions de travail (formation, matériel adapté, produits écologiques préservant la santé des agents et usagers).
- Extension des contrats des ATEC/AREM à l'ensemble des temps périscolaires et extrascolaires.
- Organisation du travail permettant des pleins temps en liaison avec les caisses des écoles.
- Extension des possibilités de passerelle vers le corps des ASEM et accès à la formation au CAP petite enfance.

GARDIEN-NES D'ÉCOLE :

- Crédits nécessaires pour la rénovation des 150 appartements de fonction vacants des gardiens d'écoles d'ici deux ans.
- Diminution du temps de travail à 1 607 h par an au lieu de 1 770 h actuellement.
- Versement d'une prime aux gardiens effectuant la sortie des poubelles avant 7 heures ou après 19 heures.
- Possibilité de prendre 10 jours de congés en semaines scolaires (5 jours actuellement).



DONNEZ-NOUS LES MOYENS D'ENCORE MIEUX VOUS DEFENDRE À L'AVENIR EN VOTANT SUPAP-FSU

Le SUPAP-FSU de la DASCO a besoin de toutes les bonnes volontés. REJOIGNEZ-NOUS !
Pour nous contacter : supapfsudasco@gmail.com / 06 46 36 93 97

ELECTIONS PRO 1^{er} → 8 décembre 2022

C'EST TOUT VU !

ON VOTE

SUPAP FSU

- Commission ADMINISTRATIVE Paritaire
- Commission CONSULTATIVE Paritaire
- Comité Social Territorial DASCO
- Comité Social Territorial CENTRAL/Ville de Paris